

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE 2020

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2019

Retrouvez cet avis sur impots.gouv.fr Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

M AL HOURI OSAMA OU MME AL HOURI DYANA 5 RUE JOACHIM DU BELLAY 77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal:

Déclarant 1 : 30 24 962 400 299 C
Déclarant 2 : 30 24 962 407 306 C

Référence du document : 20 A9 6240675 24

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

5 RUE JOACHIM DU BELLAY

77000 MELUN

Numéro FIP 770 65 79 5205988789 3 Numéro d'ordre : 1 Date d'établissement : 03/06/2020

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Revenu fiscal de référence : 5373 Nombre de parts : 2.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441.6 du code pénal

441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 22/07/2020

Autres revenus imposables. 4693 Total des salarises et assimilés 2. 5970 Déduction 10% ou frais réels. 5970 Déduction 10% ou frais réels. 5373 Revenu brut global. 5373 Revenu imposable. 5373 Revenu imposable. 5373 Revenu imposable. 5373 Impôt sur les revenus soumis au barème 14 Montant net de votre imposition. 500 IMPOT NET Total de filmpôt sur le revenu net. 500 CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 : IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu 2019 dú : 51 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 3.	Détail des revenus Salaires					Déclar. 1 1277					Total
Déduction 10% ou frais réels. 5373 Salaires, pensions, rentes nets. 5373 Revenu brut global. 5373 Revenu imposable. 5373 Revenu imposable. 5373 Impôt sur les revenus soumis au barème 14 Montant net de votre imposition. 50 IMPOT NET Total de l'impôt sur le revenu net. 50 CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 : IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu 2019 dû : 53 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. 50 IMPOT NET 50 IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu 2019 dû : 53 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. 50 IMPOT SUR LE REVENU IMPOT SUR LE REVENU IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu 2019 dû : 53 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. 50 IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu de déclaration des revenus à souscire en 2020 pour la déclaration des revenus à souscire en 2021 est de : 5373 PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des codisations versées en 2020 pour la déclaration des revenus de 2018. 5373 Plafond non utilisé pour les revenus de 2017. 5382 Plafond non utilisé pour les revenus de 2019. 5373 Plafond calculé sur les revenus de 2019. 549323 + 3923 Plafond non utilisé pour les revenus de 2019. 549323 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020 + 3923 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020. 54932 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020 + 3923 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020 + 3923 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020 + 3923 + 3923 Plafond pour les cotisations versées en 2020 + 3923 + 3923 Plafond p	Autres revenus impo	sables				4693					
Salaires, pensions, rentes nets											
Revenu imposable											5373
Revenu imposable											5373
Impôt sur les revenus soumis au barème 14 Montant net de votre imposition	_										
Montant net de votre imposition				••••••							
IMPOT NET Total de l'impôt sur le revenu net	•										0
Total de l'impôt sur le revenu net	Montant net de votre	imposition									0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 : IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu 2019 dû : 53 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25	IMPOT NET										
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019: IMPOT SUR LE REVENU Impôt sur le revenu 2019 dû: 53 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25 PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018. Plafond non utilisé pour les revenus de 2017. Plafond non utilisé pour les revenus de 2018. Plafond non utilisé pour les revenus de 2019. Plafond non utilisé pour les revenus de 2019. Plafond pour les cotisations versées en 2020. Plafond pour les cotisations versées en 2020. Plafond pour les cotisations versées en 2020. RESIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE RÉSIDENCE MARIES RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE RÉSIDENCE REVEAUS MARIES RÉPARTS RÉSIDENCE REVEAUS RÉSIDENCE R											0
Impôt sur le revenu 2019 dû : 53 Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25											
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25. PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018	IMPOT SUR LE REV	/ENU									
VOUS N'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25	Impôt sur le revenu 2	2019 dû : ⁵³									0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25											
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018	INFORMATIONS CO	MPLEMENTAI	RES								5373
cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018											
déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018			ion des								
Plafond total de 2018			en 2021 est de	:							
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018	Plafond total de 2018						Dé				
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019											
Plafond calculé sur les revenus de 2019							+				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS											
RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS	Plafond pour les cotis	sations versées	en 2020				=	15810	=	15810	
ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS	•										
ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS											
ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS											
ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS											
ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS											
ATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS ENFANTS PERSONNES NOMBRE DE MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS											
MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS MAJEURS MARIÉS RECUEILLIES PARTS		RÉSIDENC	E EXCLUSIVE	RÉSIDENC	CE ALTERNÉE						
	ATION DU FOYER CAS PARTICULIEF	MINEURS OU		MINEURS OU		MAJEURS	MARI		RECUE	ILLIES	

2.0 Μ

SITUATION DU FOYER